Sport

« Sportissimo est une extraordinaire aventure humaine »

Dimitri Legasse, Bourgmestre de Rebecq et Président de l'intercommunale Sportissimo

ALAIN DEPRET *SECRÉTAIRE DE RÉDACTION*

Les communes de Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize se sont récemment associées pour créer Sportissimo, une intercommunale dont le but est de développer la pratique du sport à l'ouest du Brabant wallon. En projet notamment : la construction d'une piscine où toutes les techniques les plus efficaces en matière de récupération de chaleur seront mises en œuvre sur base de sources d'origine renouvelable, biomasse et solaire. La parole est donnée à Dimitri Legasse, Bourgmestre de Rebecq à l'initiative de ce projet supracommunal particulièrement efficace.

Monsieur le Bourgmestre, pouvez-vous vous présenter aux lecteurs qui ne vous connaîtraient pas encore ?

J'ai été élu conseiller communal à Rebecq en 1994 et j'ai d'abord siégé comme conseiller CPAS. J'ai ensuite été réélu conseiller communal et désigné échevin des sports, de l'environnement et de la jeunesse. Aujourd'hui, bientôt arrivé au terme de trois mandatures, je peux dire que j'ai pu faire le tour des champs d'actions possibles. Je suis donc convaincu que l'avenir est dans la pluricommunalité, et ce, afin de mettre en œuvre une dynamique plus mutualisée, plus économe en termes d'investissements, plus raisonnable aussi en termes d'infrastructures.

Vous faites ici allusion à la création de l'intercommunale Sportissimo avec vos communes voisines ?

Oui, en effet. Nous avons eu de la chance dans ce projet, car choisir l'emplacement de la future piscine, une seule pour quatre communes, aurait pu être une étape délicate. Mais nous disposions à Rebecq d'un vélodrome, inauguré en 2002. A l'époque, la Ligue vélocipédique belge avait collaboré avec Infrasports pour doter chaque province d'un vélodrome. Dans la dynamique de reconversion de l'ouest du Brabant wallon, c'est Rebecq qui avait bénéficié de cette installation. Or, la gestion de ce type d'infrastructure est très lourde et une commune ne peut seule en assumer le développement et le coût quotidien. Le vélodrome était donc sous-utilisé. Par contre, en associant ce vélodrome à une future piscine, nous pouvions créer un véritable pôle sportif dans l'ouest du Brabant wallon et développer ainsi la création d'animations et d'évènements sportifs. Ce qui a rencontré l'enthousiasme de tous les partenaires.

L'idée venait principalement de vous ?

Tout est parti très simplement, d'une idée jaillie dans une conversation entre quatre bourgmestres voisins. Rebecq, Tubize, Ittre et Braine-le-Château forment la zone de police Ouest Brabant wallon.

Avec mes collègues bourgmestres, nous avions donc souvent l'occasion de travailler ensemble dans le cadre du Collège de police et nous avions décidé de mettre nos ressources en commun le plus souvent possible pour réaliser des économies d'échelle et travailler dans une dynamique de partenariat. Au fil de nos discussions, nous nous sommes aperçus que nous étions tous confrontés à un problème commun : le manque de piscine dans notre sous-région. Pour une commune seule, la gestion d'une piscine est un gouffre financier, sans parler du coût de sa construction. Par contre, en unissant nos forces, nous avions une chance de faire aboutir un projet que nous avons spécialement voulu humble et réaliste.

Votre premier projet fut donc la création de cette piscine…

Nous avions besoin d'une piscine sportive, pour que nos enfants puissent apprendre à nager, mais nous étions tous d'accord sur un point : pas de coût d'exploitation exorbitant, car il fallait que notre piscine soit accessible financièrement pour notre population. Nous avons rédigé dans un premier temps un plan financier en nous basant sur les chiffres d'autres piscines et, peu à peu, nous nous sommes rendu compte qu'en unissant nos forces, on passait d'une utopie mégalomane à un projet concret et réalisable. D'autant que la Région wallonne venait d'annoncer qu'elle proposerait un financement alternatif des grandes infrastructures sportives et que nous tenions là une possibilité de subside d'importance.

Pourquoi choisir un tel projet ?

L'ouest du Brabant wallon ne dispose plus d'une piscine depuis près de dix ans, avec la fermeture de la piscine de Tubize. Nos populations et nos écoles sont donc contraintes de se diriger vers les piscines d'Enghien, Soignies et Nivelles. Outre l'éloignement de celles-ci, le problème principal est la saturation. En effet, les piscines sont submergées de demandes scolaires et ne peuvent assurer toutes les plages horaires demandées. Nos enfants en pâtissent car ils n'ont pas accès à toutes les heures de natation dont ils auraient besoin. Le projet tel que nous le concevons a pour priorité de répondre à ce besoin. Nous souhaitons également promouvoir le sport et veillerons à ce que les infrastructures et annexes soient accessibles à toute la population. Ceci sera possible grâce à l'optique que nous privilégions, le sport et non uniquement le sport loisir. Nous entendons favoriser le sport-éducation, avec la mise en place d'un bassin destiné à apprendre à nager et à pratiquer la natation, et non pas une infrastructure de loisir. C'est pour cela que notre choix s'est porté sur la création d'une piscine de 25 mètres, un bassin d'apprentissage, accompagnés d'une pataugeoire. Une cafétéria complètera le site. Remarquons par ailleurs qu'une attention toute particulière a été portée à l'accessibilité de l'infrastructure aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à la sécurité et au confort des utilisateurs.

Vous pouvez nous en dire plus à ce sujet ?

Une attention importante sera apportée aux besoins énergétiques de la piscine et à la constitution de l'enveloppe dans le but d'obtenir des performances énergétiques élevées. Toutes les techniques les plus efficaces en matière de récupération de chaleur dans le contexte spécifique des piscines seront mises en œuvre. Le projet prévoit la possibilité de fournir l'ensemble des besoins énergétiques du site à base de sources d'origine renouvelable. Si cet objectif peut être atteint, des petites éoliennes seront installées aux abords du bâtiment pour compléter l'apport électrique, mais surtout pour illustrer cet engagement auprès des utilisateurs de la piscine. Le projet mise sur une réduction maximale de son emprunte écologique, non seulement dans son utilisation mais également dans sa conception et le choix des matériaux mis en œuvre. Leur choix est également influencé par leur durabilité dans le temps. La future piscine sera située à Rebecq, près du vélodrome, en bordure de la nationale 6. Cet emplacement a été choisi par les quatre communes dans un souci d'accessibilité. Sa position privilégiée permet une mobilité aisée au départ des communes environnantes et la proximité du vélodrome décuple les possibilités d'évolution pour Sportissimo.

Etait-ce facile de rassembler ces communes autour d'un projet commun ?

Non, car il faut que chacun s'y retrouve, que cela rencontre également les objectifs et le projet politique de chacun des partenaires. L'essentiel est de bien définir au départ les attentes de chacun et les prendre en compte car seule une union parfaite est gage de réussite. Travailler ensemble est une promesse de réussite mais c'est aussi un sérieux défi. Je crois que l'essentiel, pour que plusieurs communes avancent ensemble, est de garder toujours à l'esprit ces quelques mots clés : le respect de chacun des partenaires, de ses idées, de ses besoins. Ensuite, privilégier le dialogue, ne jamais laisser une difficulté rompre le contact. En cas de problème, s'asseoir autour d'une table et chercher ensemble des solutions est primordial. Tout comme il est essentiel d'avoir dès le départ des objectifs communs.

Créer une nouvelle intercommunale, ce n'était pas non plus dans l'air du temps…

Cela nous semblait pourtant être la forme la plus adaptée à nos besoins. Il fallait en effet que le climat de confiance soit total. Nous ne pouvions pas travailler sur une intercommunale existante, comme on nous le conseillait, parce qu'en Brabant

wallon, il n'y a pas une intercommunale qui a dans son objet social le sport ou l'évènementiel sportif. Quand nous avons fait les démarches vis-à-vis de la Région et du Ministère, nous n'avons pas été accueillis à bras ouverts. Notre choix s'est finalement porté sur une intercommunale structurée en asbl. Administrativement parlant, cela a été lourd car il y avait parfois des décalages ou des incohérences en termes de concordance entre la législation intercommunale et la législation asbl au sens notarial du terme. Il a fallu pratiquement deux ans pour obtenir la reconnaissance et signer l'acte fondateur.

Comment cela s'est-il passé ?

Une fois l'idée ancrée chez les bourgmestres partenaires, la première étape a consisté en l'adhésion des conseils communaux respectifs à ce projet. Nous avons donc préparé un projet de statuts pour l'intercommunale. Ces statuts ont été validés dans chaque conseil communal puis soumis à la tutelle. Comme il existe peu d'intercommunales sportives, et aucune avec les mêmes spécificités que nous souhaitions pour Sportissimo, nous avons dû nous montrer créatifs. Après quelques essais et erreurs, nous avons pu voter en parallèle des statuts et recevoir pour ceux-ci l'approbation de la tutelle. En parallèle, nous avons négocié une clé de répartition financière, que nous avons voulue différente selon qu'il s'agissait de l'investissement ou de la gestion à long terme.

Et ensuite ?

Ensuite, nous avons réalisé notre dossier de candidature à l'obtention d'un subside régional et nous avons attendu avec impatience la réponse de la Région wallonne. Réponse qui s'est avérée positive puisque notre dossier a reçu une promesse de subvention de 3 500 000 euros sur le montant total du projet estimé à 7 000 000 d'euros. L'étape suivante a été assez complexe et délicate. Il s'est agi de mettre au point le conseil d'administration de notre intercommunale nouvellement créée. Celui-ci doit être composé d'une manière très précise : il faut une représentativité conforme au nombre d'habitants, mais également conforme à la composition politique dans chaque commune. Un savant calcul basé sur la clé d'Hondt a donc dû être réalisé et croisé avec le poids de chaque commune, puis validé par les différentes fédérations politiques.

C'est une étape qui a pris beaucoup de temps ?

Enormément. Enfin, le conseil d'administration étant installé, les choses réellement concrètes ont débuté, avec le lancement de deux marchés : l'un pour désigner le coordinateur sécurité indispensable sur ce type de dossier, l'autre, européen, pour désigner l'auteur de projet qui va travailler avec nous pour bâtir le dossier définitif en collaboration avec Infrasports et la Région wallonne. Nous avons ensuite constitué le bureau de l'intercommunale ainsi que le comité de rémunération. Pour information, nous avons décidé que tous les mandats au sein de Sportissimo sont totalement gratuits.

Quels sont les autres projets prévus par l'intercommunale ?

Dans l'objet social de Sportissimo, nous avons voulu inscrire l'événementiel sportif au sens large. Cela va donc bien plus loin que la simple piscine. Le terrain du vélodrome comprend trois hectares qui nous permettront de créer d'autres infrastructures du type VVT, parcours vita, terrain de hockey… Tout ce qui pourra rayonner de manière supracommunale et pour lequel il y aura un besoin identifié objectivement que ne peut rencontrer une commune seule. On ne se refusera rien. On a d'ailleurs prévu d'y organiser bientôt un concert rock.

Avez-vous l'impression que d'autres projets de synergie pourraient naître de cette collaboration maintenant cristallisée par l'intercommunale ?

Nous avons maintenant pris l'habitude de nous réunir quatre fois par an en dehors des collèges de police pour évoquer, de manière informelle, les convergences éventuelles face aux problématiques qui font la caractéristique de notre sous-région. Sans réellement créer un plan d'intercommunalisation, on pourrait, par exemple, mettre en parallèle et superposer nos plans de mobilité respectifs, voir où il y a des convergences et essayer de dégager des solutions ensemble. Nous avons aussi évoqué des sujets plus anecdotiques, comme l'archivage ou l'informatique. L'idée est évidemment de faire des économies et de créer des synergies.

Quels conseils donneriez-vous aux personnes qui voudraient mettre sur pied un projet supracommunal comme le vôtre ?

Il faut pouvoir évacuer le problème politique dans le sens le moins honorable du terme et créer un climat de confiance. Il faut aussi pouvoir défendre auprès de sa population l'idée que l'on va financer un projet qui profitera aussi à la commune voisine. C'est un sacerdoce, un don de soi. Outre son intérêt pour la collectivité et la réduction des coûts, le fait de travailler entre communes, sur un projet pour et avec les citoyens, est avant tout une extraordinaire aventure humaine. Je souhaite donc aux autres communes de vivre cela et de nouer ces contacts intercommunaux dans un état d'esprit aussi enthousiaste et confiant que Sportissimo.